

DOMAINE
DE CHAUMONT-SUR-LOIRE

Pour une meilleure gestion des espaces verts des communes rurales *Centre de formation du Domaine de Chaumont*

Durée : septembre 2013 – septembre 2014

Les ateliers 1, 2 et 3 s'articulent de la manière suivante : 1 journée qui rassemble les petites communes des deux Pays (Pays Vendômois et Pays Beauce Val de Loire) sur une commune volontaire (3 lieux différents/ateliers). Suite à ces journées, des ateliers techniques « terrain » sont organisés sur des communes volontaires (sélectionnées avant les ateliers)

Les ateliers 4 et 5 ne font pas l'objet d'ateliers techniques terrain et sont ouverts aux élus et agents communaux des deux Pays.



Atelier 1 : Méthodologie pour concevoir une plantation durable avec des vivaces, des graminées et des couvre-sols

Intervenant : Antoine BREUVART

Durée : 1 jour

Date : 27 septembre 2013

Public ciblé : Petites communes des deux Pays (agents communaux et élus)

Déroulement de la journée

Le matin (3h)

L'intervenant donnera les clés pour répondre aux questions que se pose la majorité des agents communaux :

- Comment connaître et choisir les vivaces et les graminées à utiliser en fonction des effets souhaités ?
- Comment donner à son massif des volumes souples et des formes graphiques ?
- Mieux connaître les plantes couvre-sols pour mieux les utiliser.

L'intervenant fera une sélection de plantes incontournables et proposera, par rapport à cette liste, une méthode simple de création d'un massif. Huit schémas de plantation (4 massifs différents par Pays, donc 8 communes) seront étudiés, incluant le coût financier de chaque projet. Ces schémas de plantation seront créés par rapport à des photos de parcelles que le Centre de formation aura visualisé avant la formation et envoyé au formateur.

Après-midi (2h30)

Ces 8 schémas de plantation (4 massifs différents par Pays) seront étudiés, incluant le coût financier de chaque projet (coût des plantes). L'intervenant expliquera sa démarche de création et le parti pris dans l'élaboration des massifs présentés. Questions/réponses avec l'intervenant au cours de cette après-midi concernant notamment la conception des projets et leur entretien.



Objectif assigné à l'intervenant – Réaliser un massif exemplaire reproductible par les agents. A noter que les plantes sélectionnées par l'intervenant dans ces massifs seront composées en partie de plantes mellifères qui concourent à maintenir une biodiversité utile à l'ensemble des insectes butineurs.

Les agents repartent dans leur collectivité avec les 8 schémas de plantation.

Exercices pratiques (21, 25 octobre, 4 et 12 novembre 2013)

Public visé : Agents communaux des 8 communes concernées par les schémas de plantation.

Mise en pratique de cette journée par des ateliers « terrain » animés par Frédéric VIETTI. L'intervenant réalisera, avec les agents, les massifs présentés par Antoine BREUVART. Il sera présent sur chaque commune ½ journée. Avant la venue de l'intervenant, le terrain aura été préparé par les agents et les plantes commandées (avec l'aide de Frédéric VIETTI). Lors de ces ateliers, des bulbes seront également plantés (atelier 2)





Atelier 2 – « Trucs et astuces » d'un Responsable Espaces Verts

Intervenant : Gilles QUENNEVAT

Durée : 9 octobre 2013

Durée : 1 jour

Public visé : Petites communes des deux Pays (agents communaux et élus)

Déroulement de la journée (2 volets)

Faire découvrir, aux agents techniques de petites communes, les « trucs et astuces » d'un Responsable Espaces Verts d'une ville 4 fleurs, ayant reçu la médaille d'or au concours européen en 2005. L'intervenant expliquera plusieurs techniques simples et faciles à mettre en œuvre pour embellir et entretenir une petite commune à peu de frais. Il développera notamment les points suivants :

Matin (3h)

- Dynamiser son fleurissement printanier : comment échelonner son fleurissement pendant 6 mois de l'année – de janvier à juin – avec une gamme de plantes vivaces et bulbeuses ?, Comment fleurir ses gazons avec des bulbes naturalisés ?

- le jardinage naturel : composter, économiser l'eau, lutter contre les ravageurs avec des préparations « maison », associer les végétaux, attirer la petite faune...

Après-midi (2h30)

- La multiplication des végétaux : les techniques de semis, boutures et marcottage... pour un jardin à moindre coût.

En fin de journée, un temps d'échanges entre les participants sera organisé pour échanger sur une journée « échange de plantes » entre les différentes collectivités.

Intervention de Frédéric VIETTI pour mettre en place les solutions de Gilles QUENNEVAT sur les communes sélectionnées (Voir exercices pratiques les 21, 25 octobre, 4 et 12 novembre 2013 – mise en place des bulbes)

Atelier 3 – Comment planter le bon arbre au bon endroit ? (salle) Savoir détecter la dangerosité d'un arbre (visite d'un site)

Intervenant : Marc BRILLAT

Durée : 1 jour

Date : 23 janvier 2014

Public visé : Petites communes des deux Pays (agents communaux et élus)

Parce qu'un arbre adapté à son environnement sur le plan du climat, du sol, de l'espace disponible ou encore de l'usage des lieux connaîtra un développement harmonieux tout en nécessitant un minimum d'entretien.

Parce qu'à l'inverse un arbre inadapté à son milieu de croissance sera plus fragile, plus sensible aux maladies, plus dangereux également et entraînera à terme un surcoût de gestion.

La plantation d'un arbre doit donc être un acte réfléchi car elle engage la collectivité pour plusieurs dizaines d'années. Pour que l'arbre remplisse au mieux et de manière durable sa fonction d'agrément, il est nécessaire d'étudier toutes les composantes d'un tel projet : intégration dans le paysage, développement futur, contraintes d'entretien, nuisances éventuelles...

L'objectif de cet atelier est de proposer une méthodologie simple pour sélectionner l'essence idéale en fonction du site de plantation, à partir de critères concrets et exhaustifs.

Déroulement de la journée

Le matin (3h)

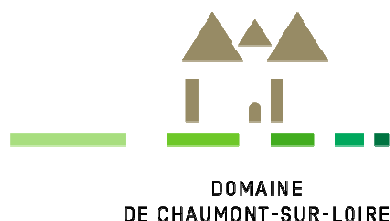
- Les essences d'arbres courantes adaptées au milieu urbain

- Les différents espaces arborés en milieu urbain et leurs caractéristiques

- L'analyse d'un site avant plantation : les bonnes questions à se poser

- Présentation d'une méthode de sélection d'essences parmi une large palette végétale et application à des cas concrets.





Pour une meilleure gestion des espaces verts des communes rurales

Centre de formation du Domaine de Chaumont



L'après-midi (2h30)

L'après-midi peut être destiné à sensibiliser les agents communaux et les élus à l'appréciation de certains risques liés à l'arbre en ville. Par la simple observation, il est possible de détecter certains signes extérieurs qui révèlent une fragilité interne de l'arbre.

Sans remplacer l'intervention d'un spécialiste qui pourra confirmer ce diagnostic par un examen approfondi, cet atelier vise à donner à chaque participant les moyens de détecter un danger et d'alerter pour éviter d'éventuels accidents ou dégâts matériels

- l'effet des éléments extérieurs sur l'arbre : *vent, ablation d'une branche, attaque d'un champignon lignivore,...*
- les signes extérieurs de faiblesse interne : *renflements, plaies, fructification de champignon,...*
- les défauts mécaniques naturels les plus courants : *écorce incluse, fourches, courbure, mortalité de branches,...*
- les solutions à apporter au cas par cas : *élagage, abattage, haubanage, sécurisation des abords,...*
- l'évaluation du risque : *notion d'aléa, de vulnérabilité*
- la responsabilité du gestionnaire sur un plan juridique

Exercices pratiques (mai 2014)

Objectif : cibler 4 espaces de quatre communes où une expertise est nécessaire. Evaluer la dangerosité des arbres en présence et proposer un projet cohérent visant à remplacer les arbres diagnostiqués.



Atelier 4 – Impliquer les habitants dans le fleurissement communal

Intervenants : Sylvie CACHIN (CAUE 95) et 1 petite commune (témoignage d'une adjointe au maire)

Durée : 1 jour (9h-12h/13h30 – 16h00)

Date : 13 mars 2014

Public visé : Petites communes des deux Pays (agents communaux et élus)

Déroulement de la journée

Sylvie CACHIN (paysagiste au CAUE 95) a monté depuis 2007 une action intitulée : « je jardine ma ville » Le but de l'opération est de permettre aux communes du département d'impliquer les habitants dans le fleurissement des rues, en respectant l'environnement dans le cadre d'une action conviviale (embellissement durable et zéro pesticides sont valorisés).

« Je jardine dans ma ville » permet aux petites communes qui ne disposent ni de moyens suffisants, ni d'une équipe de techniciens locaux assez fournie, de pouvoir créer et entretenir des espaces verts grâce à leurs habitants, qui participent ainsi à l'embellissement de leur cadre de vie. Les motivations sont souvent liées à l'amélioration de la qualité du fleurissement. Les élus y voient aussi une manière d'impliquer différemment les habitants, qui se comportent parfois en consommateurs exigeants et attendant tout de la commune.

Durant cette journée différents points seront développés :

- Pourquoi et comment une municipalité se lance t-elle dans un tel projet ?
- Quelle méthodologie et quel itinéraire efficace mettre en place ?
- Comment entretenir la motivation des habitants ?

Synthèse de la journée par le Centre de formation de Chaumont-sur-Loire. Quelle méthodologie mettre en place pour les communes du Pays Vendômois et du Pays Beauce Val de Loire ?



Atelier 5 – Visite technique du Domaine de Chaumont-sur-Loire

Intervenants : Frédéric VIETTI (accompagné de Samuel BENOIT – jardinier du Domaine de Chaumont et d'Hervé BERTRIX – responsable de la formation)

Durée : 1 jour

Date : juin 2014

Public visé : Petites communes des deux Pays (agents communaux et élus)

Déroulement de la journée

- Découverte du nouveau parc de 10 hectares (plantations mises en place, gestion extensive du parc, etc.)
- Découverte des parcelles fleuries du Festival des jardins (méthodologie et conception) et des fleurissements du parc du château
- Visite technique du Festival des jardins

Synthèse de la journée par le Centre de formation du Domaine de Chaumont

Bilan de l'opération : septembre 2014